



COMMUNE DE BAGNES
CONSEIL GÉNÉRAL
ROUTE DE CLOUCHEVRE 30
CH-1934 LE CHÂBLE

CONSEIL GENERAL DE BAGNES 2013-2016

PLENUM DU 25.03.2015

PROCES-VERBAL N° 1

Lieu : Aula du C.O. - Châble
Heure : 19 h³⁰

Bureau du CG: Mélanie Mento, *présidente*
Nicolas Jost, *secrétaire*
Rodolphe Perreten, *vice-président*

Secrétariat : Léonard Fellay

ORDRE DU JOUR

01. Approbation / modification de l'ordre du jour

02. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil général du 17 décembre 2014

03. Décisions

01 Postulat pour le développement d'une zone artisanale

04. Informations / présentations

01 Présentation de l'audit des structures communales de l'IDHEAP par M. Christophe Koller
02 Présentation de l'audit de la Police Municipale par M. Eloi Rossier

05. Information - présentation

01 Santé : Centre médical Verbier – Le Châble / gardes médicales
02 Curala : planning du projet
03 Mayens-de-Bruson : état de la situation
04 Lex Weber – processus législatif

PROCES-VERBAL

La présidente, Mme Mélanie Mento, souhaite la bienvenue aux membres du CG, aux conseillers communaux, aux chefs de service présents, au représentant de la Presse ainsi qu'aux citoyens présents et ouvre la séance.

Elle propose une rocade de point concernant la présentation de l'audit des structures communales et de le traiter en premier.

1. Approbation / modification de l'ordre du jour

36 conseillers généraux sont présents, 7 excusés et 2 absents

2. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil général du 26.11.2014

Le secrétaire du bureau du CG, M. Nicolas Jost, en rappelle les éléments essentiels. Deux modifications sont demandées :

Le crédit complémentaire concernant les bostryches se montent à CHF 50'000.- et non 150'000.- comme mentionné dans le PV. Concernant le dossier Curala, Eloi corrige en disant qu'un appel à investisseurs sera fait et non pas « a été fait ». Le PV est accepté à l'unanimité avec les deux modifications précitées.

3. Décisions

01 Postulat pour le développement d'une zone artisanale

Eric donne les informations et modalités concernant le développement d'une zone artisanale, tout en spécifiant que la Commune a déjà ce dossier sous le coude et y travaille. Les signataires n'ayant pas préparé de présentation, le postulat est donc retiré suite aux explications d'Eric.

4. Informations / présentations

01 Présentation de l'audit des structures communales de l'IDHEAP par M. Christophe Koller

Le professeur Koller présente les résultats de son audit.

Eloi remercie le professeur Koller et donne quelques précisions sur les échéances à venir concernant les résultats de cet audit.

Mélanie ouvre les questions / remarques.

Jacques Bertuchoz aurait aimé voir d'autres choses, notamment concernant les contrats de travail de durée limitée pour les employés afin de motiver les employés à garder leur poste.

Le professeur Koller spécifie qu'il faudrait éventuellement poursuivre l'analyse dans ce sens, mais qu'il n'avait dans un premier temps pas été mandaté pour cela.

Julien Vaudan est surpris par le fait de rajouter des « chefs de département » alors qu'il y a déjà des chefs de services.

Le professeur Koller précise que l'idée est de soulager les conseillers exécutifs par des directeurs opérationnels, afin que les conseillers aient plus une vue stratégique qu'opérationnelle.

02 Présentation de l'audit de la Police Municipale par M. Eloi Rossier

Au début de l'hiver 2013, le Conseil communal s'est rendu compte que la police, dans son organisation antérieure, ne répondait pas aux attentes que le Conseil est en droit d'attendre d'elle. Il y avait un problème d'organisation et de structure. Ainsi Patrice Michellod a procédé à l'analyse de la police sur demande du CC. Eloi Rossier présente les points principaux de l'audit.

André-Noëlle Filliez s'étonne de la diminution des horaires de police.

Durant les fortes périodes d'affluences, la police municipale assurera toujours une permanence 24h/24. Hors saison, il y a certes une diminution des horaires de permanence, étant donné que la police cantonale est toujours présente 24h/24. Durant ces périodes, un service de piquet est néanmoins assuré par un agent de la police communale.

06. Divers

01 Santé : Centre médical Verbier – Le Châble / gardes médicales

Durant l'hiver passé, un service de transport de blessés ou malades a été mis en place grâce au docteur Guex-Crosier qui a assuré la permanence à l'aide d'un véhicule mis à disposition par Téléverbier avec un chauffeur, en la personne d'Olivier Corthay, ancien ambulancier de profession. Ceci a un coût que la Commune a décidé d'accepter, afin d'offrir un service décent durant la haute saison.

La problématique de l'ambulance est presque résolue, il reste quelques modalités à éclaircir, notamment sur l'emplacement de celle-ci.

Concernant la volonté du CC de réunir les médecins de Verbier sous un même toit, l'idée fait son chemin. Le CC y travaille depuis 18 mois. Le docteur Guex-Crosier n'y travaillera pas pour une raison d'âge, mais il veut bien œuvrer à son développement. Le docteur du cabinet des Arcades a dans sa convention l'obligation de travailler pour le développement de ce centre médical. Pour le dernier cabinet, les deux médecins ne se sont pas encore déterminés. Le local prévu se situera aux Arcades. Il sera rénové aussi rapidement que possible.

Concernant les locaux de Villette, des médecins sont intéressés. Des informations seront communiquées dès que disponibles.

Gilles Rossier demande si la voie du centre de Sembrancher est toujours ouverte à la commune de Bagnes ?

Eloi précise que celle-ci n'a jamais été fermée définitivement.

Est-ce que la Commune s'est fixée un délai pour Villette et est-ce que si rien n'est conclu d'ici un an, la démarche sera entreprise pour intégrer la Maison de la santé de Sembrancher ?

Eloi répond que le CC est suffisamment ouvert et intelligent pour assurer une desserte sanitaire optimale pour la commune.

02 Curala : planning du projet

Mélanie Mento informe l'assemblée que le groupe Ely Consulting a développé un projet pour Curala et a fait la demande écrite de pouvoir le présenter au CG. La réponse que la présidente du CG va leur adresser, est que ce n'est pas le rôle du législatif de recevoir des investisseurs potentiels dans l'état d'avancement actuel du dossier. Cette présentation sera acceptée lorsque l'exécutif sera prêt.

Les garanties financières n'ayant pas été présentées dans les délais, la Commune va ouvrir à nouveau l'appel à investisseurs en vue du développement de ce site stratégique.

Le comité de pilotage a dressé un cahier des charges et contraintes qui est présenté par Eric Fumeaux.

Au niveau des parkings, des études complémentaires ont été demandées afin de traiter l'évolution future du site avec prise en compte du développement des Mayens de Bruson.

En ce qui concerne l'hôtellerie, la demande a toujours été faite pour 1 à 2 hôtels de la gamme 3 à 4 étoiles.

Pour la partie commerciale, l'idée est d'avoir une surface commerciale d'une certaine importance avec la promotion du terroir et notamment le développement de la Maison du Bagnes.

Deux bureaux d'études ont été mandatés pour des études complémentaires, soit Sitec pour les parkings et E-consulting pour les recommandations quant aux besoins en logements, aux développements hôtelier et commercial.

La validation finale devrait intervenir d'ici fin 2015 / début 2016.

La rénovation de la gare pourra débuter bien que le projet ne soit pas totalement défini. Dans ce projet à 27 mio, 9 mio proviennent de la Confédération et du Canton et 9 autres mio de la Commune. Le conseil communal est d'avis qu'il faut faire le crédit pour la partie manquante et s'est engagé dans ce sens envers TMR. Le CC cherche activement des sources de financement pour cette partie.

La commune sensibilise Téléverbier sur le gain d'attractivité provoqué par le développement du site. Mais pour l'heure il n'y a rien de concret.

03 Mayens-de-Bruson : état de la situation

Les concédants Téléverbier et la Commune de Bagnes ont mandaté le groupe Mayens des Comballes pour aller jusqu'à l'autorisation de construire. Le Groupe travaille à risque, c'est-à-dire à ses propres frais. Il y a toutefois des garanties dans le contrat pour Mayens des Comballes si des investisseurs devaient être trouvés.

Quelques semaines après la signature du contrat avec Mayens des Comballes, les concédants ont rencontré un groupe d'investisseurs, le Groupe Runtsch, parrainé par Monsieur Bourbonnay. Les investisseurs ont fait une proposition qui sera évaluée par Mayens de Bruson Promotion SA lors de sa prochaine séance.

04 Lex Weber – processus législatif

La loi a été établie ; ce n'est pas la meilleure à laquelle on pouvait s'attendre, mais le pire a été évité. Eloi Rossier propose de refaire le point à ce sujet, soit en septembre soit en décembre, lorsque que la loi sera effectivement appliquée.

Concernant la LAT, la commune de Bagnes a reçu les calculs du Canton et relevé toutes les erreurs qui ont été commises en notre faveur et a renvoyé le dossier à Sion. Il se trouve que la commune de Bagnes se trouve dans une situation plutôt « favorable ». Une rencontre avec Monsieur Cina va avoir lieu pour le rendre attentif à la situation particulière de la Commune de Bagnes.

05 Divers

Gaston Besse a fait valoir son droit à la retraite après une bonne quinzaine d'années de collaboration avec la Commune. François Corthay et l'ensemble de l'assemblée le remercie pour son travail. Nicolas Guillaume devient donc la personne en charge du service du contrôle interne.

Vincent Michellod aimerait connaître la position du CC avec les skate-park de St-Marc.

Eloi annonce que le CC est toujours très favorable avec ce skate-park et qu'il a fait des démarches afin de tenter de débloquer des fonds au niveau du canton. Une démarche officielle est en route également auprès de la Commune de Vollèges.

Concernant la route de déviation de Villette, une délégation a rencontré Jacques Melly. L'Etat demande que la commune finance la plus-value de la galerie qui se monte à environ 20 millions. La Commune de Bagnes ne peut confirmer sa participation. Il faut que la route soit classée route nationale afin de pouvoir obtenir 75 % du financement par la Confédération. Actuellement, en Valais, 4 routes sont en attente d'un classement de ce type dont celle de Verbier.

Concernant l'aménagement de la place du Châble, un appel à idée a été lancé.

Vincent Michellod annonce avoir reçu sa facture de l'eau et que celle-ci avait triplé. D'autres citoyens l'ont interpellé également dans ce sens. Il demande donc des explications, car ce n'est pas ce qui avait été accepté par le CG.

Florian Perraudin précise les différences qu'il y a entre les anciennes et les nouvelles factures, ce qui provoque de vives réactions. Le CC va toutefois analyser cette situation et communiquer sa position prochainement.

La commission de l'agriculture tient à rendre attentif le CC sur la situation de la laiterie de Champsec, notamment en tenant compte des investissements qui y ont été fait dernièrement.

Jean-Daniel Troillet mentionne que bien qu'une séance concernant le rond-point à l'entrée de la Vallée soit agendée, le Canton a posé des panneaux indicateurs aux endroits précis qui avaient été mentionnés comme très gênants pour les poids-lourds. Il pense qu'il y a eu un grand problème de communication, et qu'un mail à l'Etat aurait pu éviter la pose de ces panneaux.

Ursula Rossier mentionne que le service de taxi de nuit ne fonctionne pas du tout et qu'il est grand temps de se mettre autour d'une table et mener une réflexion à ce sujet.

Clôture de la séance à 22h30.

Le secrétaire

Léonard Feljay



Pour le Conseil Général



Mélanie Mento
Présidente du CG



Nicolas Jost
Secrétaire du CG